



3 COURS DU TRIANGLE PALATIN 2

92800 LA DEFENSE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 387	6 387		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	252		252	252
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	6 639	6 387	252	252
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				59 043
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	2 575 200		2 575 200	2 179 956
	Charges constatées d'avance	21 629		21 629	20 080
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 403 470		1 403 470	1 784 936
	TOTAL (III)	4 000 299		4 000 299	4 044 016
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	5 000	5 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	45 000	45 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(1 464 693)	(1 248 751)
	Excédent ou déficit de l'exercice	(110 836)	(215 941)
	Total des fonds propres (situation nette)	(1 525 528)	(1 414 693)
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	(1 525 528)	(1 414 693)
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	42 000	28 000
	Provisions pour charges	44 592	53 236
	Total des provisions	86 592	81 236
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 060 956	2 988 818
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 270	37 218
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	208 457	250 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 146 804	2 100 998
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	5 439 487	5 377 724
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		4 000 551	4 044 268
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		5 439 487	5 377 724
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de résultat

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		25	55
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		1 331 815	1 376 567
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions		175 712	275 967
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières		7 111	7 072
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		53 236	40 548
	Utilisations des fonds dédiés			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		10	40 425
Total des produits d'exploitation			1 567 908	1 740 634
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes		312 128	341 033
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		90 375	104 959
	Salaires		824 534	1 066 877
	Cotisations sociales		388 914	442 161
	Dotation aux amortissements et dépréciations			
	Dotation aux provisions		58 592	6 148
	Reports en fonds dédiés			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		797	6 907
Total des charges d'exploitation			1 675 341	1 968 084
RESULTAT D'EXPLOITATION			(107 433)	(227 451)

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(107 433)	(227 451)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT avant impôts			(107 432)	(227 451)
	Produits exceptionnels			12 907
	Charges exceptionnelles		3 403	1 397
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(3 403)	11 510
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1 567 909	1 753 541
TOTAL DES CHARGES			1 678 744	1 969 482
EXCEDENT ou DEFICIT			(110 836)	(215 941)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				35 249
TOTAL				35 249
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				35 249
TOTAL				35 249

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan de l'association SOLIDARITE HABITAT ILE DE FRANCE.

L'association Solidarité Habitat est une agence immobilière à vocation sociale, créée en 1999. L'association gère l'ensemble des logements et pratique une gestion locative adaptée aux publics en difficulté.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 000 551 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 567 909 euros et un total charges de 1 678 744 euros, dégageant ainsi une perte de -110 836 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du **20/05/2026**

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables - ANC 2022-06 (Publication au JO du 30 décembre 2023) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement ANC 2022-06, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 Juin 2014 (Publication au JO le 15 Octobre 2014) - relatif au Plan Comptable Général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Changements de méthodes comptables

Cette première application du règlement ANC 2022-06 pour les comptes annuels 2025 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode implique une modification du plan comptable sur l'année 2025. Ci-dessous un tableau récapitulatif des changements de comptes entre 2024 et 2025 :

Règles et Méthodes Comptables

2024			2025	
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé
153100	Provisions pour pensions et obligations similaires	- 53 236,14	152100	Provisions pour pensions et obligations similaires
428700	Personnel - Produits à recevoir	4 205,00	439000	Personnel - Produits à recevoir - IJSS CPAM
			439001	Personnel - Produits à recevoir - IJ PREVOYANCE
			448200	Produits à recevoir - AIDES DE L'ETAT
			468700	Autres Produits à recevoir
441130	Sub. à recevoir DDR / AML	53 353,00	441030	Sub. à recevoir DDR / AML
467020	Débiteurs et créditeurs divers	5 992,81	467002	Débiteurs et créditeurs divers
467030	Avance de tréso	- 1 640,00	468030	Avance de tréso
467100	Créditeurs divers	- 7 780,04	468001	Créditeurs divers
467120	Créditeurs divers 2	- 1 570 850,73	468020	Mandats créditeurs
467130	Créditeurs divers 3	136 180,03	468031	Créditeurs divers 3
467140	Créditeurs divers 4	- 178 099,22	468040	Créditeurs balance mandant
467160	Créditeurs divers 7	- 30 000,00	468050	Avance de trésorerie Balance mandant
467220	Cotisation GLI	1 512 501,61	467020	Cotisation GLI
468700	Produits à recevoir	375 577,77	467070	Produits à recevoir
740040	Subvention aide à l'emploi	- 72 103,83	741040	Subvention aide à l'emploi
740070	Subvention AML	- 203 863,00	741070	Subvention AML
791010	Transfert Ch rembt formation	- 19 721,00	649800	Remboursements de formation
791050	Transfert Ch rbt assurances	-	758700	Remboursement Assurance
791060	Transfert Ch participation des résidents	-	crédit du compte de charge utilisé	Participation des résidents
791070	Transfert Ch IJSS et PREVOYANCE	-	649200	Remboursement Prévoyance
791070	Transfert Ch IJSS et PREVOYANCE	-	649100	Remboursement IJSS

L'application du règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact sur les résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et les montants relatifs aux rubriques et aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'association,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Concessions, brevets, licences, marques : 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	6 387					6 387
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 387					6 387
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	252					252
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	252					252
TOTAL		6 639					6 639

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	6 387			6 387
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 387			6 387
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL		6 387			6 387

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	53 236		8 644	44 592
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	28 000	14 000		42 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		81 236	14 000	8 644	86 592
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		81 236	14 000	8 644	86 592
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles }			58 592	53 236	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	653	653	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 116	25 116	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	18 417	18 417	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 531 015	2 531 015	
	Charges constatées d'avance	21 629	21 629	
TOTAL DES CREANCES		2 596 829	2 596 829	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	1 350 000	1 350 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 270	23 270		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	94 394	94 394		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 765	100 765		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 299	13 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	1 710 956	1 710 956		
	Autres dettes	2 146 804	2 146 804		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		5 439 487	5 439 487		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	5 000				5 000
Fonds propres avec droit de reprise	45 000				45 000
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 248 751)	(215 941)			(1 464 693)
Excédent ou déficit de l'exercice	(215 941)	215 941		110 836	(110 836)
Situation nette	(1 414 693)			110 836	(1 525 528)
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(1 414 693)			110 836	(1 525 528)

Conformément à l'Assemblée Générale du 19 juin 2025, la perte de 215 941 euros à la clôture des comptes 2024 a été intégralement affectée en report à nouveau.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat Contribution volontaire de bénévolat		35 249
		35 249
Total		35 249

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole Contribution volontaire de bénévolat		35 249
		35 249
Total		35 249

Autres informations

Valorisation bénévolat 2025

Les contributions volontaires au titres du bénévolat s'établissent à 0 € pour l'exercice 2025.

Transactions avec les contreparties

Ci dessous les conventions d'avance de trésorerie, mentionnées à l'article L612-5 du code de commerce, passées entre l'association SOLIDARITE HUMANISME ILE DE FRANCE et HABITAT HUMANISME ILE DE FRANCE :

Convention du 15 décembre 2020 : Convention Avance de trésorerie

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie par l'association HABITAT HUMANISME IDF

Montant : 400 000€

Convention du 25 février 2019 : Convention Avance de trésorerie complémentaire

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie non rémunérée par l'association HABITAT ET HUMANISME ILE DE FRANCE

Montant : 250 000€

Convention du 16 décembre 2024 : Convention Avance de trésorerie complémentaire

Nature et objet : Convention d'avance de trésorerie non rémunérée par l'association HABITAT ET HUMANISME ILE DE FRANCE

Montant : 700 000€

Engagement de retraite

L'association comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite en conformité avec les normes françaises et selon la convention collective Habitat : Habitat et logement accompagnés. Le montant global dans les comptes clos au 31/12/2025 s'élève à 44 592,43 euros.

Cette provision est calculée pour l'ensemble du personnel selon une méthode actuarielle . Les critères retenus au 31/12/2025 sont :

Taux d'actualisation : 3.96%

Taux de revalorisation salariale : 2%

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de rotation du personnel : (taux représentatif)

- 20 ans : 3%

- 30 ans : 5%

- 40 ans : 3%

- 50 ans : 0%

- 60 ans : 0%

Table de mortalité : INSEE 2016/2018

Taux de Charges sociales : 42 %

Effectif

L'effectif moyen de l'association pour l'année 2025 est de 17.99 ETP.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes annuels s'élèvent pour l'exercice écoulé à : 9 180 € TTC. Il étaient de 9 180 € TTC en 2024.